

Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Cérémonie du 8 Mai 2023

Cette cérémonie se déroule en présence d'une assistance nombreuse et des pompiers.

Nos fidèles musiciens, Alain Minard, Jean-Pierre Pellini, Sylvie Danez et Serge Baude accompagnés au chant par Sylvette Martin, introduisent la cérémonie en musique. Ils interprètent "Mille colombes", "Le chant des partisans" et "La victoire en chantant".



Puis Colette Moreau donne lecture du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire :

8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin.

C'est la Victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non



seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La

Corse est libérée en septembre. Nos Outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelques mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.



Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire », indique le général de Gaulle aux Français libres et aux Français occupés dans son message du 14 juillet 1943.

La Résistance s'unit partout en France, et, sûre de l'issue finale du combat, s'engage dans l'élaboration de ce qui réunira les Français après la guerre. Les ombres qui pèsent sur le destin de la Nation s'éclaircissent assez pour qu'un dessein pour la France d'après-guerre puisse commencer à être tracé.

Avec la fin du conflit apparaissent de nouveaux défis pour reconstruire l'Europe, pour renouer avec la démocratie et pour soutenir nos soldats qui poursuivent le combat dans une guerre qui n'est pas encore achevée en Asie. Il faudra enfin tirer les conséquences des échecs militaires de 1940 pour renforcer les armées de la France face aux menaces qui la visent. Hier comme aujourd'hui, c'est un combat que nous ne devons pas perdre de vue.

Avec la Victoire, vient aussi le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté. Enfin, il y a tous ceux que plus personne n'attend, car ils ont été déportés par familles entières dans des convois vers l'Est, qu'un holocauste achevait.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.

Vive la République.
Vive la France

La sonnerie aux morts appelle au souvenir : Frédéric Sauvet dépose une gerbe au pied du monument aux mort, avant que l'assistance observe une minute de silence, suivie par la Marseillaise.



Eric Vanoni prend la parole :



Chères concitoyennes, chers concitoyens

Encore un 8 mai où nous nous retrouvons devant ce monument aux morts. L'an

dernier nous étions encore sous l'émotion de l'attaque de l'Ukraine par la Russie. Et nous espérions que la paix reviendrait rapidement aux portes de l'Europe. Aujourd'hui, il n'en est rien .

De jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, la guerre s'est installée...

... Les armées engagées comptent déjà plus de 100.000 morts. Mais l'Ukraine, théâtre du conflit, subit un bilan civil absolument dramatique... La ville ayant subi le plus de massacre est sans aucun doute celle de Marioupol que la Russie a pour ainsi dire rasée à coup d'artillerie.

Ces événements prennent un sens tout particulier en ce jour de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale.

Monique Orand

Le 8 mai est, comme vous le savez, la commémoration de la capitulation des Allemands, signée à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La cessation des hostilités est fixée au 8 mai 1945 à 23h01. Cette capitulation met officiellement fin à la guerre



Ndlr. : Ce n'est qu'entre le 8 mai et le 11 mai 1945 que le territoire métropolitain fut entièrement libéré avec la reddition des dernières poches allemandes de La Rochelle, Dunkerque, Île de Ré, Lorient, Belle-Île-en-Mer, Groix, Quiberon, St Nazaire et Bouvron.

sur le continent européen.

De 1946 à 1981, la fin de la deuxième guerre est régulièrement célébrée par les anciens combattants ; du côté du pouvoir elle changera régulièrement de date de célébration. Il faudra attendre 1981 pour voir rétablir la date du 8 mai comme jour férié...

Martine Vincent



La guerre c'est aussi le massacre des civils. En mai 1943, c'est le moment où se déroule une des pages les plus atroces de ce conflit : la liquidation de la résistance du ghetto de Varsovie et des autres ghettos de Pologne. La SS et la police allemande exécutent environ 7000 Juifs

et déportent 7000 survivants à Treblinka. Ce sont aussi les convois de Tsiganes déportés du Grand Reich allemand qui arrivent à Auschwitz-Birkenau.

À la fin du printemps 1943, la SS, la police et l'armée allemande ont assassiné au moins 1 340 000 Juifs ainsi qu'un nombre indéterminé de partisans, de Tsiganes et de fonctionnaires de l'État et du parti communiste soviétique.

À l'Est la bataille fait rage ; les pertes sont importantes et le 4 mai 1943, la Wehrmacht annonce la formation d'une division SS ukrainienne, composée de milliers de volontaires ukrainiens encouragés par les dirigeants ukrainiens et par l'Église catholique ukrainienne.

Ce recrutement de volontaires parmi la jeunesse des territoires occupés pour renforcer l'armée du Reich nous ramène à l'hexagone. La France, en 1943, est en pleine collaboration. Le gouvernement de Vichy s'applique à faire du zèle en étendant la déportation aux enfants juifs. Progressivement, l'occupation se fait de plus en plus pesante : à l'exploitation économique du pays au profit des Allemands s'ajoutent les tributs qui pèsent sur la population masculine. Laval institue le système de la "relève" (trois travailleurs partent pour l'Allemagne contre un prisonnier libéré), puis le Service du Travail Obligatoire (STO) (février 1943), qui frappe d'abord les chômeurs puis les jeunes gens, envoyés eux aussi en Allemagne, dans les usines d'armement.

Plus cette occupation devient pesante, plus la résistance se développe et se structure. Le 27 mai 1943, quelques semaines avant son arrestation, Jean Moulin réussit à constituer le Conseil National de

la Résistance, qui réunit huit mouvements de Résistance, deux syndicats et six partis politiques..

Le général de Gaulle déclare en 1943 à Alger : "La Résistance, c'est-à-dire l'espérance nationale, s'est accrochée, sur la pente, à deux môles qui ne cédèrent point. L'une était un tronçon d'épée, l'autre la pensée française."

Bernard Ravet



La Drôme était en zone libre et donc non militairement occupée, jusqu'à ce triste 11 novembre 1942, date à laquelle la ligne de démarcation est supprimée. Si Pierre Laval prétend que la suppression de la ligne de démarcation est le résultat de sa politique de collaboration, elle est en réalité une décision prise par

les Allemands et leurs alliés italiens. La Drôme, comme les Savoie, la Corse et une partie de l'Isère et de l'Ain, est occupée par les troupes italiennes. Cette occupation sera moins dure que l'occupation allemande. Si les Italiens pourchassent sans merci les terroristes et exécutent et déportent les résistants, ils sont cléments avec les juifs qui sont pourchassés par l'administration de l'État Français de Vichy et de ses services de police et de Gendarmerie.

La Drôme a été un des départements où la Résistance a été la plus active. De nombreux Drômois s'engagent. Avec l'instauration du STO, les jeunes hommes sont requis pour aller travailler en Allemagne. Nombre d'entre eux refusent cette situation et vont se cacher dans la campagne ou rejoignent le maquis. La Résistance se développe dans tout le département dans de petites unités. Le relief de la Drôme est propice à l'installation des camps. La population soutient de plus en plus les résistants.

La Milice, créée en février 1943, est chargée de réprimer les opposants. La répression contre les résistants devient de plus en plus féroce. Plus de 800 Drômois sont déportés dans les camps nazis de concentration ou d'extermination.

Quant à notre Haut Diois et à Châtillon, on sait que certaines familles juives sont cachées, entre autre par l'entremise des pasteurs Tondre ici et Monod à Nice ; on sait aussi que les gendarmes de Châtillon, n'hésitent pas à prévenir ceux qui prennent le



risque de cacher des juifs quand une descente de la milice et plus tard de la Gestapo sont prévues, les archives de la gendarmerie l'attestent...

Eric Vanoni conclut :

En choisissant d'évoquer ce tournant que représente l'année 1943 et en mettant en exergue la résistance à l'occupation, c'est d'une certaine manière rendre hommage et être solidaires avec le peuple Ukrainien .

N'oublions pas que nous commémorons aujourd'hui la fin d'une guerre et le retour de la paix !

Vive la Démocratie, Vive la Paix

Vive la France

Vive l'Europe

Fête de la transhumance Samedi 10 juin et Dimanche 11 juin à Châtillon-en-Diois

Dimanche 18 continuation au col de Rousset



La fête de la transhumance au pays de la Clairette est organisée par l'ADEM (Association Départementale d'Économie Montagnarde) et le Syndicat de la Clairette de Die et des vins du Diois.

Cette année, la fête se

déroule principalement à Châtillon-en-Diois et dans l'alpage au-dessus du village des Nonières.

Vous pouvez trouver tous les renseignements sur le site :

<https://fete-transhumance.com/>

Une brochure programme sera aussi disponible.

Événements du 10 juin à Châtillon :

Vers 9h : Traversée du troupeau dans le village par la rue des Rostangs

Cœur de la fête sur le Champ de Foire et le village

9h- 17h30 Marché d'été, producteurs et artisans, dans le village, proposé par l'association Châtillon Arts et Vignes

10h à 17h30 Bar de vins du Diois et produits locaux Champ de Foire. Boissons chaudes, jus de fruits locaux, Clairette et Crémant de Die et vins du Diois

19h à 23h Bar de vins du Diois et produits locaux

Les animations :

9h 30 Village de vigneron

10h à 10h30 Harmo'Dye Champ de Foire Concert gratuit tout public

Sous la conduite de Laurent Arn, l'orchestre joue surtout des musiques de films (Morricone, Jacob de Haan, Goran Bregovic...)

10h30 Inauguration de la fête Champ de Foire

11h Echo Diois Banda locale tout public

Animation dans les rues de Châtillon et sur la marché

12h Repas de la Transhumance, Réservation en ligne ou sur place le matin, Champ de Foire

3 menus en plateau repas (boissons non incluses). Menu Tagine 20€, menu Burger 20€, Burger seul 12€

14h30-17h30 Le raisin et les moutons à travers les mots et les livres. Bibliothèque Place du Reviron Résoudre des énigmes, explorer des livres pour découvrir l'univers des bergers et des vigneron !

Adultes et enfants à partir de 8 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Gratuit.

18h30 jus de chaussettes, spectacle, Chemin du Bez, tout public, gratuit. Solo de mât chinois, acrobatique, clownesque et poétique.

19h Pekno Parade Champ de Foire ; Fanfare qui fleure bon la campagne

19h Grillades dioises restauration payante :

Le moment de manger ! Quoi de meilleur qu'une bonne grillade d'agneau ?

20h Blue Bird Trio Concert (2h) Champ de Foire
Répertoire de standards de jazz et de pop
arrangée couleur jazz.

Visites du village :

10h, 14h et 17h30 visites médiévales de Châtillon-en-Diois. *Inscription : Office de tourisme 04 75 22 03 03 : + de 12 ans 5,50€, 3 à 12 ans 3,50€, -de 3 ans gratuit*

Dimanche 11 juin : la fête continue à l'alpage !

11h À la rencontre des acteurs de la montagne

Un temps d'échange avec plusieurs intervenants vous est proposé pour parler métiers pastoraux, territoires, environnement et produits issus de l'élevage.

Proposé par l'ADEM, service pastoral de la Drôme

11h30 Trinquons à l'arrivée des brebis Pré de la

Moutière : Dégustation de Clairette de Die

12h Casse-croûte paysan sur l'alpage, paiement sur place. L'ADEM et les deux éleveurs de Treschenu-Creyers vous proposent de quoi faire un vrai casse-croûte paysan face à la montagne.

Prévoir ce qu'il faut pour un repas en plein air !

Pour faciliter le travail des éleveurs et pour des raisons de sécurité du public, il est interdit de suivre le troupeau dans ses déplacements. Il sera possible d'approcher les bêtes dans des lieux et temps dédiés ! Pour ne pas déranger les brebis et afin de faciliter le travail des éleveurs et des bergers, les chiens sont interdits sur la Fête.

Attention : le stationnement et la circulation seront réglementés à Châtillon.

Des parkings seront aménagés : suivre le fléchage !



Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil départemental de la Drôme

Eric VANONI, Maire de Châtillon-en-Diois, commune nouvelle
et l'ensemble de son conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration
de la mairie de Châtillon-en-Diois réhabilitée

Vendredi 16 juin 2023 à 17h30

Hôtel de Ville

1 Place du Reviron - 26410 Châtillon-en-Diois

Circulation et Stationnement à Châtillon !



1) À titre expérimental, le sens de circulation va être inversé dans la rue des Rostangs. Les panneaux seront bientôt mis en place. Alors merci d'être vigilant pour ce changement !

2) Il est parfois un peu difficile de stationner près de la mairie ou rue du Reclus...



Avec la belle saison, il y a plus de monde à Châtillon et le stationnement devient un peu plus difficile.

La gendarmerie a récemment sévi place du Reviron !

Alors, rappelons quelques règles :

Au Reviron : pas de stationnement sur les pavés.

Place de l'école : pas de stationnement.

Rue de la Gare entre la place Dévoluy et le pont sur le Baïn, le stationnement et l'arrêt sont interdits, et

plus particulièrement sur le trottoir qui doit rester libre pour les piétons.

Et les solutions :

Il y a souvent de la place au Champ de Foire qui se trouve à moins de 300 m de la place du Reviron. Pour les commerces de la Rue du Reclus, le parking des Chaussières est juste en dessous.

2 places sont réservées Rue du Reclus aux personnes qui ont de la difficulté à marcher : près du distributeur et en face de la pharmacie.

Un arrêt, limité dans le temps, pour décharger est toléré à condition de rester à proximité de son véhicule (mettre les feux clignotants).

Alors faire un peu de marche à pied, c'est bon pour la santé, pour le climat et le porte-monnaie en cas de verbalisation ! Et laissons des places libres pour ceux qui ont du mal à marcher.

Théâtre des Fruits de la Vie

L'association "Les Fruits de la Vie", avec son équipe de théâtre amateur "Les fêlés", présente cette année la pièce "**Les belles sœurs**" d'Éric ASSOUS.

Le samedi 27 mai la salle était comble pour cette première représentation. L'assistance a apprécié le jeu des acteurs et a bien ri !

En plus d'un bon moment de rire pour les spectateurs, les Fruits de la Vie apportent un soutien à des associations d'aide à des enfants malades :

- l'association "**123 Soleil**" qui fait intervenir des clowns et des chanteurs auprès d'enfants malades pour leur faire oublier un temps leurs difficultés.

- l'association "**Le Petit Monde**" qui ouvre l'hôpital sur le monde extérieur au travers de choix concrets pour faire de l'accueil, des soins, de la prévention et de la recherche un ensemble indissociable, un véritable centre de vie. L'association a concrétisé deux projets majeurs :

- La Maison du Petit Monde qui accueille sur le groupement hospitalier Est de Lyon les familles d'enfants hospitalisés. Cette maison de 3000 m² au sein des hôpitaux femme-mère-enfant, neurologique, cardiologique dispose de 54 chambres dont 24 familiales (4 personnes) et des espaces communs.

- En 2021, la Maison du Petit Monde en Beaujolais qui a ouvert ses portes sur le site de l'Hôpital Nord Ouest de Villefranche-sur-Saône.

Puisqu'il y a encore 2 représentations, il n'est pas question de divulguer le sujet de la pièce ! Mais



voici la distribution présentée par Sandrine Estelle :

Mathilde : Régine	Christelle : Laetitia
Yvan : Stéphane	David : Roland
Nicole : Sabrina	Talia : Marie-Rose
Francky : Richard	

Si vous avez raté la séance du samedi 27 mai, ne manquez pas l'une des 2 suivantes !

**Le samedi 3 juin et le samedi 22 juillet
à 20h30 à la salle Henri Kubnick**

tarif unique de 12 €

Avant le spectacle et à l'entracte buffet buvette !

Remerciements : À la suite des obsèques de Mme Simone Gaude, M. René Gaude et sa famille ont fait un don de 100 € à la caisse des écoles. Les enseignants et les parents les remercient vivement

pour cette attention à notre jeunesse et tiennent à leur témoigner toute leur sympathie et leurs sincères pensées.

Ouverture de la piscine le 10 juin

Horaires pour le public :

Mercredi, samedi, dimanche de 13h à 19h

Mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h

Tarifs :

Adulte (à partir de 17 ans) : 3,00 €

Enfants de 4 à 16 ans inclus : 1,80 €

Groupe enfants et handicapés, écoles extérieures (groupe de 10 minimum) : 1,50 € par personne

Abonnements (10 entrées)

Adultes (à partir de 18 ans) 25,00 €

Enfants (de 4 à 17 ans inclus) 15,00 €

Enfants résidents à Châtillon (jusqu'à 12 ans inclus) : carte pour la saison : 18,00 €

Remplacement de la clé du casier (en cas de perte) : 15,00 €



FOIRE AUX GRENIERS



**Dimanche
16 juillet**

De 8h à 18h

Buvette et grignotage

Châtillon-en-Diois

**Chemin du Moulin
et dans les viols du vieux village**

Association Châtillon Arts et Vigne

Renseignements au 06 37 20 60 98 (message/SMS)

mail : foiregreniers.av@gmail.com

<https://www.chatillonartsetvigne.fr>



Quel chantier ! À l'ouest il y a du nouveau !

Il va falloir un peu de patience aux Châtillonnais ! Le chantier a commencé à l'entrée ouest. Les poubelles ont donc disparu : les colonnes d'ordures ménagères enterrées ont été réparties entre l'ouest : à la gendarmerie et l'est au parking en face du Clos des lilas.

Pour l'instant l'heure est au terrassement et il y a du travail ! et au creusement de tranchées pour les réseaux : ceci nécessite la mise en place d'une

circulation alternée.

Logiquement, l'enfouissement

des réseaux électriques et d'éclairage doit aussi se faire. Après la démolition de l'ancien hangar de la DDE, il a fallu dégazer la vieille cuve de 5 m³ de gasoil qui y était associée. La cuve en mauvais état sera enlevée.

Pour faire envie voici sur la photo ci-dessous une vue de l'abri qui sera construit. Imitant un style ferroviaire, il s'appellera Le Quai ! Devant ce bâtiment, des rails conduisant au dépôt de locomotives seront symbolisés sur le sol. Des toilettes publiques sont prévues sur le côté de cet édifice.

À un certain moment du chantier, le Chemin des Aires sera fermé à son extrémité ouest. Les riverains seront informés.

L'Echo suivra le chantier de près !



Inscription à l'école

Les parents qui veulent inscrire un enfant à l'école doivent le faire maintenant. L'école de Châtillon fait partie d'un regroupement pédagogique avec Menglon.

L'inscription se fait en mairie (renseignements au 04 75 21 14 44).

Vous devez vous munir des pièces suivantes :

- justificatif de domicile
- livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- carnet de santé de l'enfant ou un document

attestant que celui-ci a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription.

Vous devrez alors vous rendre à l'école pour l'inscription.

Si vous avez un enfant à inscrire faites-le maintenant. Une classe est en voie de suppression et pourrait être conservée si le nombre d'élèves inscrits augmente.



PRÉFET DE LA DRÔME

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

ALERTE

Gestes
Éco-
citoyens



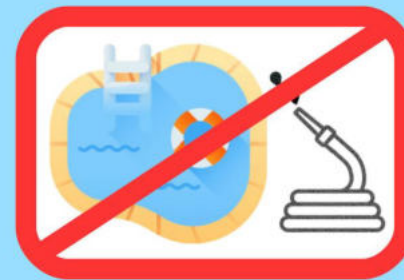
INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts, potagers, stades et autres espaces sportifs entre 11h et 17h



INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction après accord du gestionnaire du réseau d'eau potable)
Remise à niveau autorisée

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drome.gouv.fr>
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X